



Offre d'emploi

RESPONSABLE CONTROLE INTERNE DE L'AOP SAINT-NECTAIRE

Vous souhaitez travailler pour la filière AOP Saint-Nectaire, au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne : l'Interprofession Saint-Nectaire recherche son responsable du contrôle interne, qui sera le garant du cahier des charges de l'AOP Saint-Nectaire (www.aop-saintnectaire.com).

CONTEXTE

La zone de production de l'AOP Saint-Nectaire se situe au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dans un rayon de 25 km autour du massif du Sancy, à cheval sur les départements du Puy de Dôme et du Cantal (69 communes).

En 2024, l'AOP Saint-Nectaire compte 417 opérateurs : 201 producteurs fermiers (fabriquant à la ferme), 186 producteurs de lait, 4 laiteries, 6 collecteurs de lait et 20 affineurs.

Plus de 14 000 tonnes de fromage Saint-Nectaire sont produites chaque année, ce qui classe l'AOP Saint-Nectaire au troisième rang des AOP fromagères françaises au lait de vache et au premier rang des AOP fermières en Europe (avec plus de 8 500 T de Saint-Nectaire Fermier au lait cru).

En tant que « Signe officiel de qualité », **l'AOP Saint-Nectaire est encadrée par un cahier des charges.** Ce dernier décrit précisément les pratiques d'élevage, de collecte, de transformation et d'affinage du fromage. Le cahier des charges de l'AOP Saint-Nectaire garantit une **valorisation du lien au terroir et une préservation des ressources naturelles, mais également une qualité optimale du produit et un respect des savoir-faire.**

Le cahier des charges est décliné au travers d'un plan de contrôle, qui permet de s'assurer que l'ensemble des opérateurs respecte les conditions de production définies. Ce plan de contrôle prévoit un contrôle à deux échelles :

- **Des contrôles externes** : réalisés chez les opérateurs par un organisme certificateur indépendant, sous le contrôle de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité)
- **Des contrôles internes** : réalisés chaque année par le responsable des contrôles internes de l'Interprofession du Saint-Nectaire, selon une procédure de contrôle validée, sous l'égide de l'INAO.

MISSIONS

Au sein de l'équipe technique de l'Interprofession Saint-Nectaire (10 personnes) et sous la responsabilité de la direction, vous serez en charge de :

- Mettre en œuvre les contrôles internes de la filière Saint-Nectaire, de l'amont à l'aval, c'est-à-dire réaliser les contrôles (initiaux et de suivi) et proposer des plans d'action en cas de non-conformité
- Assurer la liaison avec l'organisme de certification en charge des contrôles externes ainsi que l'INAO
- Enregistrer et mettre à jour les bases de données internes (liste d'opérateurs, suivi statistiques des non-conformités, enregistrement de déclarations de production...) et participer aux développements des différentes plateformes informatiques
- Participer à des commissions en lien avec vos missions (cahier des charges, technique)

Vous serez également amené à participer à la vie de la filière et aux différents événements de communication (Salon de l'Agriculture, Sommet de l'élevage, concours prairie, concours fromage...)

PROFIL

- Minimum BTS Agricole (ACSE ou PA de préférence), licence pro, ingénieur agricole
- Compétences relationnelles : être capable de confronter des arguments, d'échanger positivement avec les opérateurs contrôlés, de faire preuve d'écoute tout en étant capable de faire respecter des exigences
- Compétences organisationnelles : être rigoureux dans son travail et dans ses enregistrements, capable de suivre et de respecter des procédures et de structurer son temps (planification)
- Compétences techniques : capacité d'analyse et d'approche globale d'un système d'exploitation (savoir mettre en cohérence des indicateurs techniques), capacité d'analyse de la cohérence des rations.
- Des connaissances en agronomie (conduite de prairie), des filières sous SIQO (AOP) et des démarches de contrôle seraient un plus
- Permis de conduire indispensable

CONDITIONS

- CDI temps plein 35h, avec période d'essai de 2 mois renouvelable
- Employeur : ISN (association)
- Lieu de travail : Besse-et-Saint-Anastaise (bureau) et zone AOP Saint-Nectaire essentiellement
- Rémunération selon profil/expérience
- Avantages : Voiture de service, téléphone portable, ordinateur portable, plan épargne entreprise
- Prise de poste au plus tôt (formation interne prévue)

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer avant le 13 juin 2025 à :

Louise MION, responsable projets de développement et contrôle de l'AOP

Interprofession du « Saint-Nectaire »

Adresse : 2 route des Fraux, BP 9, 63610 Besse-et-Saint-Anastaise

Tél. : 04 73 79 52 57

Mail : louise.mion@syndicatstnectaire.com

